



Bulletin n° 5 / 2011
mercredi 20 avril 2011

Faits marquants :

Cerisier :

- Développement végétatif : stade H à J selon les zones et les variétés
- Mouche de la cerise : le vol a démarré en zone précoce, poser les pièges dans les autres zones

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse),
Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Domaine Expérimental La Tapy),
Suppléant : Valérie SERFATY (Chambre d'Agriculture de Vaucluse),
Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),
Suppléant : Florent LEYDET (Chambre d'Agriculture de Vaucluse),

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

LES Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
le CIRAME, le GRCETA Basse Durance, le CETA Cavaillon, le CETA Terroir de Crau,
l'OP SICA Edelweiss, l'OP Vergers de Beauregard, l'OP Alpes Coop Fruits, la SICA Pom'Alpes,
l'OP COPEBI et le Lycée Agricole Louis Giraud.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



Secteur Basse Durance :

✦ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Les floraisons sont terminées dans tous les secteurs.
Selon les variétés et les zones, stade de H à J.

✦ MONILIOSES DES FRUITS

Symptômes peu fréquents et de faible intensité (2 parcelles sur 14).

Estimation du risque : La période de sensibilité du cerisier aux monilioses des fleurs et rameaux se termine.

✦ MOUCHE DE LA CERISE

Le vol a démarré sur certaines parcelles en zone précoce (II) : présence de mouche de la cerise sur les pièges de 5 parcelles / 10, dans les communes de Carpentras, Mazan et Modène. Les pièges doivent être posés en tous secteurs.

Estimation du risque : Les premières pontes de la mouche ont lieu en théorie 7 à 10 jours après l'émergence de l'adulte. Les pluies annoncées pour la fin de la semaine risquent de perturber les émergences.

✦ BACTERIOSE

Symptômes visibles ponctuellement.

✦ PUCERON NOIR

Non présents sur 13 parcelles.

✦ CHENILLES DEFOLIATRICES

Présence sur 1 parcelle.

✦ PERITHELES

Présence ponctuelle.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.